



ASSOCIATION FRANÇAISE DE FOOTGOLF  
Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901  
Déclarée à la sous-préfecture de Boulogne-Billancourt  
Siège social : 45/47 rue Paul Bert – 92100 Boulogne Billancourt  
N° RNA W923004421 - N° 799 476 569

---

**PROCES VERBAL  
DU COMITE DIRECTEUR  
10 FEVRIER 2022**

---

L'an deux mille vingt-deux,  
Et le jeudi 10 février,  
A 18 heures 00,  
Présence physique, plus visioconférence,

Sur convocation de son Président, les membres du Comité Directeur de L'Association Française de FootGolf se sont réunis physiquement et par visioconférence, dans le respect des règles en vigueur dû à la lutte contre le COVID-19.

Monsieur Romuald PRETOT, Président de l'Association, préside la réunion.

Sont présents :

- Monsieur Aldo BALESTRA
- Madame Estelle HAMELIN
- Monsieur Mickael LAFON
- Monsieur Paul NOWAK
- Monsieur Romuald PRETOT
- Monsieur Laurent DECRENISSE
- Monsieur Jean-Marc OUDIN
- Monsieur Ivan SUBILEAU
- Monsieur Julien SORIN

Sont absents excusés :

- Monsieur Olivier SELO
- Monsieur Alexandre KOTOWSKI

Sont invités :

- Clément LORIN, en sa qualité de Responsable Juridique & Administratif
- Yann ORHAN, en sa qualité de Responsable Sportif & Développement

Il est constaté que plus du tiers des membres sont présents.

Il est constaté que le Comité Directeur peut valablement délibérer.

**Il est rappelé que le Comité Directeur est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :**

**ORDRE DU JOUR**

- 1) APPROBATION DU PV DU COMITE DIRECTEUR DU 01/12/2021**
- 2) COOPTATION D'UN NOUVEAU MEMBRE AU COMITE DIRECTEUR**
- 3) DESIGNATION D'UN NOUVEAU TRESORIER**
- 4) COMMISSION ETHIQUE & DISCIPLINE**
  - a. Objectifs 2022 de cette Commission
- 5) DOSSIERS JURIDIQUES & ADMINISTRATIFS EN COURS**
  - a. Association d'Intérêt Général
  - b. Fédération Française de Football
- 6) PREPARATION DE LA SAISON 2022**
  - a. Point sur le lancement de la saison 2022
  - b. Validation des Règlements 2022
  - c. Point sur les nouveautés de la saison 2022

\* \* \*

**POINT 1 APPROBATION DU PV DU COMITE DIRECTEUR DU 01/12/2021**

Un vote à main levée s'est tenu concernant l'approbation du procès-verbal du Comité Directeur qui s'était tenu le 01 décembre 2021. Approbation à l'unanimité sans remarques particulières du Comité Directeur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres

**POINT 2 ENTREE D'UN NOUVEAU MEMBRE AU SEIN DU COMITE DIRECTEUR**

M. Romuald PRETOT, en sa qualité de Président de l'AFFG, propose d'intégrer Julien SORIN au Comité Directeur.

En vertu de l'article 11 des statuts de l'Association Française de FootGolf, Le Comité directeur peut en cours de mandat, désigner jusqu'à trois membres supplémentaires au Comité directeur pour la durée restant à courir des membres élus du Comité. Dans la limite de 12 membres.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres

Julien SORIN intègre officiellement le Comité Directeur et dispose de l'ensemble des droits et devoirs associés.



### **POINT 3 DESIGNATION D'UN NOUVEAU TRESORIER**

En vertu des Articles 13 & 15 des Statuts de l'AFFG : le comité directeur choisit parmi ses membres, au scrutin secret, à la majorité simple des suffrages valablement exprimés en cas de pluralité de candidatures pour désigner un bureau, et ici en l'occurrence un nouveau Trésorier.

Candidature de Jean-Marc OUDIN comme annoncé lors du Comité Directeur du 05/05/2021, candidature également de Julien SORIN.

Suite à un vote à bulletin secret : Jean Marc OUDIN récolte 2 voix, Julien SORIN récolte 6 voix, et une personne s'abstient.

Julien SORIN est officiellement le nouveau Trésorier de l'Association Française de FootGolf et veillera à assurer le plus rapidement possible ses nouvelles missions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres

### **POINT 4 COMMISSION ETHIQUE & DISCIPLINE**

Nous annonçons qu'une nouvelle personne, Yann Orhan, salarié de l'AFFG sera en charge des relations entre l'AFFG et la Commission Ethique & Discipline.

Un débat s'ouvre sur la teneur des compétences de cette Commission, il est prévu des réunions de travail avec cette Commission pour la remise à jour de son Règlement, et de ses prérogatives. Il est également prévu des réunions de travail pour l'établissement d'un barème disciplinaire.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres

### **POINT 5 DOSSIERS ADMINISTRATIFS ET JURIDIQUES EN COURS**

Il est présenté au Comité Directeur dans un premier temps les points importants découlant de la Convention avec la Fédération Française de Football, les membres présents ont eu accès à cette convention.

Parmi les points importants à signaler :

- Devenir l'entité reconnue du FootGolf en France par la Fédération Française de Football.
- Devenir une alternative pour les licenciés FFF qui souhaiteraient se tourner vers un autre sport (création des licences Compétitions FFF et mise en place de réductions sur les compétitions).
- Différencier les pratiques GolfFoot et FootGolf par le biais de Comités de Pilotages avec la FFF.
- Développer nos relations avec les Ligues/Districts de Football (mise en place de critères, invitations des ligues/districts à nos événements, communication commune).

Il est enfin présenté au Comité Directeur l'importance de la modification de statuts concernant l'approbation sans conditions du statut d'Intérêt Général de l'Association Française de FootGolf.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres

## **POINT 6 PREPARATION DE LA SAISON 2022**

Il est présenté au Comité Directeur dans un premiers temps le Calendrier 2022 avec toutes les nouveautés liées à ce calendrier (Tour Féminin, étapes doubles doublées, nouveaux parcours), pas de remarques particulières du Comité concernant ce calendrier 2022.

Il est expliqué au Comité le choix ou non de certains Golfs pour la Ligue FootGolf France.

Nous faisons ensuite un point sur les nouveautés de la saison 2022 au niveau des règlements, parmi ces nouveautés :

- Ligue FootGolf France.
- Nouveaux logos pour les différentes compétitions.
  - Certaines étapes doubles compteront pour 300 points et d'autres étapes auront un second double le dimanche après-midi (Hersant, Macon, Morangis, Amnéville).
  - Classement Club : Basé sur les 24 meilleures étapes.
  - Création de la Catégorie Vétérans (+55ans).
  - Junior : Mise en place d'un système de coups rendus en fonction de l'âge.
  - Pack Conjoint & Pack Famille
  - Tour Féminin

La validation des Règlements 2022 est soumise au Comité Directeur, qui était invité à en prendre connaissance en amont. L'ensemble des membres du Comité Directeur approuvent les Règlements 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres

\* \* \*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H00.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

**Le Secrétaire Général**  
**Ivan SUBILEAU**



**Le Président**  
**Romuald PRETOT**

